RAPPORT MENSUEL

Octobre 2026

EUROPEAN OLYMPIC COMMITTEES | EU Office

EUROPEAN OLYMPIC COMMITTEES | EU Office THE HOUSE OF EUROPEAN SPORT

RAPPORT MENSUEL
OCTOBRE 2026

- Éditorial 3

POLITIQUES SPORTIVES EUROPÉENNES ET PROGRAMMES DE FINANCEMENT

- Le Parlement européen adopte son mandat de négociation sur le programme Erasmus+ 2028-2034 4
- Les institutions de l'UE débattent de la participation des athlètes russes et biélorusses au sport international 5
- Du Forum européen de la jeunesse à l'Eurobaromètre : pourquoi le sport compte pour Erasmus+ 2028-2034 7

LE COIN DES PARTENAIRES

- Les CNO européens se réunissent à Split pour le 46e Séminaire des COE 8
- STRONG passe des premiers résultats à l'action concrète lors de la réunion de projet de Mayence 9
- Le Bureau des COE auprès de l'UE présente une boîte à outils pratique pour les projets sportifs financés par l'UE 10
- Le Bureau des COE auprès de l'UE tient la réunion inaugurale de son Groupe de travail sur les affaires publiques 11
- Événements à venir 11

Tous les articles et le contenu de ce rapport mensuel sont la propriété exclusive du Bureau de représentation des COE auprès de l'UE. Toute reproduction, distribution ou utilisation de ces documents, en tout ou en partie, sans l'autorisation écrite préalable du Bureau de représentation des COE auprès de l'UE, est strictement interdite.

71, Avenue de Cortenbergh, B-1000 Brussels
Tel.: 0032-2-738 03 20 | info@euoffice.eurolympic.org

RAPPORT MENSUEL
OCTOBRE 2026

ÉDITORIAL

Chères lectrices, chers lecteurs,

Le mois d'octobre a été marqué par d'importantes évolutions de la politique sportive européenne, par la poursuite des discussions sur l'avenir des financements de l'UE et par des défis géopolitiques persistants. Il a aussi rassemblé le Mouvement olympique européen à l'occasion du Séminaire des COE et du Forum de la Solidarité olympique du Comité international olympique (CIO).

Parmi les jalons importants figure l'adoption par le Parlement européen de son mandat de négociation sur le futur programme Erasmus+ (2028-2034). L'allocation spécifique de 4,1% proposée pour le sport, qui représente plus du double de sa part actuelle, ainsi que la reconnaissance du modèle européen du sport constituent une avancée encourageante. Toutefois, les négociations avec le Conseil restant à venir, il demeure essentiel de maintenir la dynamique politique et de plaider pour une reconnaissance et un soutien financier adéquats en faveur du sport.

Par ailleurs, les discussions sur la participation de la Russie et de la Biélorussie au sport international ont continué de refléter le contexte géopolitique de plus en plus complexe auquel sont confrontés les comités nationaux olympiques (CNO) et les fédérations européennes. Alors que les institutions de l'UE envisagent d'éventuelles mesures, leur portée et leurs conséquences pratiques restent à préciser, ce qui souligne l'importance de poursuivre le dialogue et la coordination et de garantir la sécurité juridique du mouvement sportif.

Dans ce contexte, le lancement du Groupe de travail sur les affaires publiques du Bureau des COE auprès de l'UE constitue une nouvelle étape vers le renforcement du plaidoyer collectif : il facilite un dialogue régulier et permet aux CNO et aux fédérations européennes de contribuer de manière proactive à l'élaboration des politiques de l'UE. La réunion informelle de la Commission Union européenne et Relations internationales des COE, tenue lors du Séminaire des COE et du Forum de la Solidarité olympique du CIO, a en outre consolidé ces efforts en offrant une occasion précieuse d'échanger les points de vue, d'aborder les défis communs et de renforcer la coopération au sein du Mouvement olympique européen.
Parallèlement, la poursuite des projets Erasmus+, dont STRONG et SAFE HARBOUR, démontre la valeur ajoutée des initiatives conjointes pour renforcer les capacités organisationnelles, favoriser la coopération et traduire des priorités communes en outils pratiques et en ressources adaptables, conçus pour répondre aux besoins et aux contextes nationaux des CNO et des fédérations européennes. À cet égard, le webinaire sur les financements européens a également fourni des conseils et des outils pratiques pour aider les CNO et les fédérations à mettre en œuvre efficacement, à l'avenir, des projets financés par l'UE.

À l'avenir, le Bureau des COE auprès de l'UE continuera d'allier plaidoyer proactif, renforcement des capacités, partage des connaissances et engagement coordonné, afin que le Mouvement olympique européen soit bien armé pour s'orienter dans l'évolution du paysage politique européen et dialoguer efficacement avec les parties prenantes de l'UE. Novembre devrait par ailleurs apporter de nouvelles évolutions importantes, notamment la prochaine communication de la Commission européenne sur l'avenir du sport européen, la réunion du Conseil « Éducation, jeunesse, culture et sport » et la publication attendue du guide du programme Erasmus+ 2027.

Je vous souhaite une bonne lecture de cette édition de notre rapport mensuel.
Bien à vous,

Carlotta Giussani
Directrice du Bureau de représentation des COE auprès de l'UE

71, Avenue de Cortenbergh, B-1000 Brussels
Tel.: 0032-2-738 03 20 | info@euoffice.eurolympic.org

POLITIQUES SPORTIVES EUROPÉENNES ET PROGRAMMES DE FINANCEMENT

Le Parlement européen adopte son mandat de négociation sur le programme Erasmus+ 2028-2034

Le 22 octobre 2026, le Parlement européen a adopté son mandat de négociation sur le futur programme Erasmus+ 2028-2034, à une nette majorité de 454 voix pour, 34 contre et 93 abstentions. Ce vote marque une étape importante du processus législatif et ouvre la voie aux négociations avec le Conseil et la Commission européenne.

Le mandat reconnaît la contribution du sport à la société européenne et propose une part dédiée de 4,1% du budget global d'Erasmus+ pour le sport, soit plus du double de l'allocation actuelle (1,9%). Il prévoit également 15% pour la jeunesse et le volontariat et 74,6% pour l'éducation et la formation.

Les députés européens proposent par ailleurs des dispositions spécifiques pour la mobilité et la coopération dans le sport, couvrant explicitement les possibilités de mobilité d'apprentissage pour les athlètes, les personnes actives dans le sport de base et le personnel sportif, ainsi qu'un soutien supplémentaire au développement de la double carrière. Le mandat introduit également les alliances collaboratives pour le sport au titre du pilier consacré à la coopération, tout en maintenant le soutien aux Partenariats de coopération, aux Manifestations sportives européennes à but non lucratif et aux organismes nationaux de coordination chargés de la Semaine européenne du sport.

Afin d'élargir la participation et d'améliorer l'accessibilité, le Parlement demande également des procédures administratives simplifiées, au bénéfice en particulier des petites organisations et de celles dont la capacité administrative est limitée. Il encourage en outre de plus fortes synergies entre Erasmus+ et d'autres instruments de financement de l'UE, notamment Horizon Europe, le Fonds européen pour la compétitivité et les plans de partenariat nationaux et régionaux.

Ces points ont aussi été mis en avant lors d'une conférence de presse précédant le débat en séance plénière, au cours de laquelle le rapporteur de la commission de la culture et de l'éducation (CULT), Bogdan Zdrojewski (PPE, Pologne), a souligné l'importance des organisations non gouvernementales actives dans le sport et les bénéfices qu'un financement accru pourrait apporter au sport de base et au sport amateur. Il a également insisté sur la nécessité de simplifier les procédures de candidature et d'alléger les charges administratives afin de rendre le programme plus accessible aux petites organisations.

Si le débat et le vote ont témoigné d'un large soutien parlementaire au programme Erasmus+, plusieurs députés ont souligné le rôle du sport dans la promotion de la compréhension mutuelle, du respect et de l'inclusion. Au-delà du soutien financier, la position du Parlement renforce d'ailleurs la reconnaissance du modèle européen du sport, qui met l'accent sur le sport de base, les activités bénévoles et communautaires, la bonne gouvernance et l'intégrité, ainsi que sur la contribution du sport à des modes de vie sains, à la solidarité et à l'inclusion sociale.

Tout au long du processus législatif, le Bureau des COE auprès de l'UE a travaillé activement avec le rapporteur et les rapporteurs fictifs afin de défendre les besoins spécifiques du sport et de lui garantir une place significative dans le programme. À cet égard, l'allocation dédiée au sport, les dispositions plus claires sur la mobilité et la coopération et l'engagement renforcé en faveur du modèle européen du sport répondent à plusieurs priorités défendues par le mouvement sportif européen.

71, Avenue de Cortenbergh, B-1000 Brussels
Tel.: 0032-2-738 03 20 | info@euoffice.eurolympic.org

Tout au long du processus législatif, le Bureau des COE auprès de l'UE a travaillé activement avec le rapporteur et les rapporteurs fictifs afin de défendre les besoins spécifiques du sport et de lui garantir une place significative dans le programme. À cet égard, l'allocation dédiée au sport, les dispositions plus claires sur la mobilité et la coopération et l'engagement renforcé en faveur du modèle européen du sport répondent à plusieurs priorités défendues par le mouvement sportif européen.

Le Bureau des COE auprès de l'UE salue le mandat du Parlement comme une étape importante vers une meilleure reconnaissance et un meilleur soutien du sport dans le futur programme Erasmus+.

Toutefois, la position du Parlement restant soumise aux négociations avec le Conseil, le Bureau continuera de plaider pour un budget ambitieux en faveur du sport, des possibilités de financement accessibles et un soutien efficace aux organisations sportives à tous les niveaux.

POUR EN SAVOIR PLUS

Document de position du Bureau des COE auprès de l'UE

Financements européens – Bureau des COE auprès de l'UE

Les institutions de l'UE débattent de la participation des athlètes russes et biélorusses au sport international

Tout au long du mois d'octobre, la participation des athlètes russes et biélorusses aux compétitions internationales est restée à l'ordre du jour des discussions de l'UE sur la manière de répondre à l'agression militaire et aux attaques hybrides de la Russie. Le sujet a été abordé au Parlement européen, ainsi qu'entre les États membres au sein du Conseil des affaires étrangères et du Conseil européen.

Parlement européen

Le Parlement européen a tenu plusieurs débats sur l'agression militaire de la Russie. Si les députés européens se sont surtout concentrés sur les dimensions militaire et sécuritaire du conflit, le Parlement a adopté le 8 octobre une résolution condamnant les élections de 2026 à la Douma d'État russe. Cette résolution s'oppose notamment à la normalisation de la participation de la Russie aux manifestations sportives et culturelles internationales.

Conseil des affaires étrangères

Le Conseil des affaires étrangères du 12 octobre a réuni à Luxembourg les ministres des Affaires étrangères de l'UE pour examiner des mesures visant à freiner l'effort de guerre de la Russie en Ukraine. La réunion était présidée par la haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et vice-présidente de la Commission européenne, Kaja Kallas, en présence du commissaire à l'Équité intergénérationnelle, à la Jeunesse, à la Culture et au Sport, Glenn Micallef.

Le Conseil a annoncé 1569 nouvelles inscriptions, ainsi que 77 inscriptions liées aux élections à la Douma d'État russe dans les territoires occupés d'Ukraine, afin d'élargir le régime de sanctions. Plusieurs personnes sont visées par des gels d'avoirs et des interdictions de voyager en raison de leurs fonctions politiques, tout en occupant des postes dans la gouvernance du sport. Entre autres mesures, les ministres ont également discuté des moyens d'empêcher le retour des athlètes russes et biélorusses aux compétitions internationales sous leurs drapeaux nationaux.

71, Avenue de Cortenbergh, B-1000 Brussels
Tel.: 0032-2-738 03 20 | info@euoffice.eurolympic.org

À l'issue de la réunion, Kaja Kallas a annoncé que le Service européen pour l'action extérieure et la Commission européenne élaboreraient des propositions visant à maintenir l'isolement de la Russie dans le sport international, tandis que le commissaire Micallef a déclaré que le sport et la culture devaient promouvoir la paix, le respect et la tolérance.

Conseil européen

Le Conseil européen a réuni les chefs d'État ou de gouvernement de l'UE les 15 et 16 octobre. Dans ses conclusions, il a rappelé que, tant qu'une paix juste et durable ne sera pas instaurée en Ukraine, il ne doit pas y avoir de normalisation de la participation à des manifestations sportives et culturelles internationales. Les conclusions introduisent notamment une nouvelle distinction entre la Russie et la Biélorussie et mentionnent expressément l'affichage des symboles nationaux comme sujet de préoccupation particulier dans le contexte de leur participation.

Dans ce contexte, une autre proposition a été avancée : examiner la répartition des recettes issues des droits de diffusion des grands événements sportifs et étudier des mesures coordonnées pour dissuader les diffuseurs et les sponsors de soutenir des compétitions qui offrent une tribune à la Russie.

Prochaines étapes

Si les États membres divergent sur la portée et la mise en œuvre d'éventuelles mesures, ils soutiennent largement le maintien des restrictions à l'encontre de la Russie. Dans ce contexte, le Service européen pour l'action extérieure et la Commission européenne devraient élaborer des propositions visant à restreindre davantage la participation des athlètes russes et biélorusses au sport international, même si la portée précise de ces mesures et leurs éventuelles conséquences pour le mouvement sportif restent à clarifier.

71, Avenue de Cortenbergh, B-1000 Brussels
Tel.: 0032-2-738 03 20 | info@euoffice.eurolympic.org

Du Forum européen de la jeunesse à l'Eurobaromètre : pourquoi le sport compte pour Erasmus+ 2028-2034

Le 16 octobre, le Bureau des COE auprès de l'UE a participé à l'événement « The Future of Erasmus+ starts with Youth », organisé par le Forum européen de la jeunesse pour discuter du futur programme Erasmus+ (2028-2034). Bien que le sport n'ait pas été au centre des discussions, les défis soulignés concernent tout autant le secteur sportif, en particulier la nécessité d'un financement accru, d'une plus grande accessibilité et d'une participation plus inclusive.

Dans ce contexte, le Forum européen de la jeunesse a également souligné qu'Erasmus+ ne touche actuellement qu'un jeune sur sept, ce qui soulève une question importante : comment le programme pourrait-il mieux atteindre les jeunes par l'intermédiaire des organisations et des activités auxquelles ils participent déjà ? Le dernier Eurobaromètre Flash sur la jeunesse et la démocratie apporte à cet égard des éclairages précieux et souligne le rôle de premier plan des clubs sportifs comme cadre essentiel de la participation et de l'engagement des jeunes en Europe.

Le sport, lieu d'engagement de nombreux jeunes

L'enquête, commandée par la Commission européenne auprès de 26 806 jeunes âgés de 15 à 30 ans dans les 27 États membres, montre que 75 % d'entre eux ont participé aux activités d'au moins une organisation au cours des 12 derniers mois. Les clubs sportifs restent le type d'organisation le plus répandu (26 %), devant les clubs de jeunes et les organisations de jeunesse (20 %), bien que la participation y soit passée de 33 % en 2024 à 26 % aujourd'hui. e sport est aussi présent dans la mobilité : les activités culturelles ou sportives dans un autre pays de l'UE constituent la deuxième activité la plus courante à l'étranger (21 %), après les études, la formation ou l'apprentissage (23 %).



Ce que le sport attend du futur Erasmus+

En tant que forme la plus courante de participation organisée chez les jeunes, les clubs sportifs sont les mieux placés pour répondre aux objectifs d'inclusion et d'accès évoqués lors de l'événement. Pour y parvenir, le Bureau des COE auprès de l'UE estime que le prochain programme Erasmus+ devrait prévoir :

- un budget Erasmus+ d'au moins 47,5 milliards d'euros, dont au moins 5 % alloués au sport ;
- des possibilités de mobilité d'apprentissage étendues aux athlètes, aux entraîneurs, aux bénévoles et aux gestionnaires du sport ;
- un accès simplifié pour les organisations de sport de base, grâce à des exigences proportionnées et à des orientations cohérentes ;
- une meilleure reconnaissance des organisations sportives en tant que porteuses de projets et bénéficiaires, ainsi que des ressources adéquates pour le volontariat, à mesure que le Corps européen de solidarité est intégré à Erasmus+.

À l'avenir, le Bureau des COE auprès de l'UE continuera de dialoguer avec les décideurs politiques de l'UE à mesure que les négociations sur le programme avanceront.

POUR EN SAVOIR PLUS

Document de position du Bureau des COE auprès de l'UE

Financements européens – Bureau des COE auprès de l'UE

71, Avenue de Cortenbergh, B-1000 Brussels
Tel.: 0032-2-738 03 20 | info@euoffice.eurolympic.org

LE COIN DES PARTENAIRES

Les CNO européens se réunissent à Split pour le 46e Séminaire des COE

Le 46e Séminaire des COE et Forum de la Solidarité olympique du CIO, organisé les 9 et 10 octobre 2026 à Split (Croatie), a réuni les CNO européens et des représentants du Mouvement olympique afin d'échanger leurs expériences, d'aborder des défis communs et de renforcer la coopération en vue des grands événements multisports de 2027 et 2028.



Crédit photo: COE

Axé sur la préparation des Jeux, le Séminaire a proposé quatre ateliers interactifs consacrés aux principaux défis et opportunités pour les CNO : améliorer l'efficacité opérationnelle grâce aux technologies émergentes, optimiser la communication et la coordination pendant les Jeux, promouvoir le développement des athlètes, ainsi que renforcer la participation et le bien-être des athlètes. Grâce aux échanges entre pairs et aux discussions pratiques, les CNO ont identifié des pistes pour renforcer la coopération, partager leur expertise et mieux soutenir les athlètes et les délégations lors des prochains événements.

En marge du Séminaire, la Commission Union européenne et Relations internationales des COE, présidée par Jean-Michel Saive, membre du Comité exécutif des COE, et soutenue par le Bureau des COE auprès de l'UE, a tenu une réunion informelle le 9 octobre. Les discussions ont porté sur les principales évolutions des politiques de l'UE, en particulier les négociations en cours sur le cadre financier pluriannuel (CFP) 2028-2034 et sur l'importance d'obtenir une reconnaissance et des possibilités de financement adéquates pour le sport.

Les membres de la Commission ont également échangé leurs points de vue sur l'évolution du contexte géopolitique et ses conséquences pour le Mouvement olympique européen, en réaffirmant l'importance d'un dialogue ouvert, d'une coordination continue et d'une approche commune sur les questions liées à l'UE.



Crédit photo: COE

Le Séminaire et la réunion de la Commission ont souligné l'importance du dialogue, du partage des connaissances, du renforcement des capacités et de l'action coordonnée au sein du Mouvement olympique européen. Ils ont aussi réaffirmé le rôle central du Bureau des COE auprès de l'UE, qui dote les CNO et les autres acteurs du sport des connaissances, des outils et de l'expertise nécessaires pour suivre les évolutions des politiques européennes, saisir les opportunités de financement de l'UE et dialoguer activement avec les institutions et les parties prenantes de l'UE afin de préserver le sport européen.

71, Avenue de Cortenbergh, B-1000 Brussels
Tel.: 0032-2-738 03 20 | info@euoffice.eurolympic.org

STRONG passe des premiers résultats à l'action concrète lors de la réunion de projet de Mayence

Les 1er et 2 octobre, les partenaires du projet STRONG se sont réunis à Mayence (Allemagne) pour leur deuxième réunion de projet en présentiel, accueillie par l'université Johannes Gutenberg de Mayence. Neuf mois après le lancement du projet, cette réunion de deux jours a permis de faire le point sur les progrès accomplis et de jeter les bases de la prochaine phase d'activités.



Crédit photo: Bureau des COE auprès de l'UE

Depuis son lancement début 2026, STRONG s'attache à renforcer la mise en œuvre des droits et responsabilités des athlètes au sein des CNO. Au cours des premiers mois du projet, les partenaires se sont employés à mieux comprendre la situation actuelle dans les CNO participants, à recenser les pratiques et les difficultés existantes, et à associer les athlètes et les parties prenantes concernées à la démarche.

À Mayence, le consortium a passé en revue ces premières activités et leurs résultats, notamment les avancées issues de la recherche menée dans le cadre du projet et de l'engagement auprès des CNO partenaires. Sur cette base, les partenaires ont ensuite recentré leur attention sur l'élaboration d'outils et d'approches pratiques susceptibles d'aider les CNO à traduire les droits et responsabilités des athlètes dans leurs pratiques organisationnelles.

Renforcer les capacités par la formation

Dans cette optique, une part centrale de la réunion a été consacrée à la préparation du cours de formation STRONG destiné aux responsables administratifs des CNO.

Lors de l'atelier de validation dédié, les partenaires ont analysé les conclusions recueillies jusqu'ici et défini les principaux besoins de formation auxquels le cours devra répondre. En effet, ce cours vise à doter les responsables administratifs des CNO de connaissances pertinentes, d'outils pratiques et d'exemples afin de renforcer leur compréhension des droits et responsabilités des athlètes, tout en leur permettant d'adapter ces principes et de les traduire en mesures concrètes, adaptées à leurs structures organisationnelles, à leurs besoins et à leurs contextes nationaux.

Des principes aux stratégies organisationnelles

La réunion a également marqué le début des travaux sur les stratégies organisationnelles de STRONG.

Les CNO partenaires ont découvert le cadre VMOST, qui les aidera à élaborer des stratégies sur mesure, adaptées à leur contexte et à leurs besoins organisationnels respectifs. Ce processus aidera les CNO participants à passer de l'identification des défis et des opportunités à la définition d'objectifs et d'actions concrets pour renforcer la mise en œuvre des droits et responsabilités des athlètes.

Ensemble, le cours de formation et les stratégies organisationnelles marquent une étape importante dans la transition de STRONG de la recherche et de l'analyse vers le renforcement des capacités et la mise en œuvre pratique.

71, Avenue de Cortenbergh, B-1000 Brussels
Tel.: 0032-2-738 03 20 | info@euoffice.eurolympic.org

Le Bureau des COE auprès de l'UE remercie l'université Johannes Gutenberg de Mayence d'avoir accueilli le consortium et de sa chaleureuse hospitalité tout au long de ces deux jours de réunion, ainsi que tous les partenaires du consortium pour leurs contributions constructives, leur engagement proactif et leur détermination constante à faire avancer ensemble le projet STRONG.

À propos de STRONG

STRONG est un projet Erasmus+ Sport visant à renforcer la mise en œuvre des droits et responsabilités des athlètes au sein des comités nationaux olympiques européens.

Réunissant 16 CNO et partenaires du projet, STRONG associe recherche, mobilisation des athlètes et des parties prenantes, renforcement des capacités et développement organisationnel afin d'aider les CNO à créer des environnements dans lesquels les athlètes sont informés, responsabilisés et réellement impliqués.

STRONG ATHLETES' RIGHTS & RESPONSIBILITIES

Co-funded by the European Union

POUR EN SAVOIR PLUS

STRONG – Bureau des COE auprès de l'UE

Le Bureau des COE auprès de l'UE présente une boîte à outils pratique pour les projets sportifs financés par l'UE



Le 21 octobre 2026, le Bureau des COE auprès de l'UE a organisé son webinaire sur les financements européens « Practical tools for project implementation », qui a réuni environ 50 participants issus de 29 organisations, dont 19 CNO et 9 fédérations sportives.

Au cours du webinaire, le Bureau des COE auprès de l'UE a présenté un vaste répertoire de modèles et de lignes directrices pratiques conçus pour accompagner les CNO européens et les fédérations sportives tout au long du cycle de vie des projets financés par l'UE, de la préparation de la candidature à la mise en œuvre et à l'établissement des rapports.

Des séances de questions-réponses ont également permis aux participants de poser des questions pratiques, de partager leurs expériences et d'échanger de bonnes pratiques.

Fort de sa vaste expérience dans la gestion de projets financés par l'UE, le Bureau des COE auprès de l'UE a élaboré ces ressources afin de simplifier les procédures administratives, de renforcer les capacités de gestion de projet et d'alléger les charges administratives. En proposant des ressources prêtes à l'emploi, adaptables aux besoins propres à chaque projet, cette initiative vise à améliorer la cohérence et l'efficacité ; elle permet ainsi aux CNO européens et aux fédérations sportives de consacrer leurs ressources à la réalisation de projets porteurs de sens, tout en maintenant des normes de qualité élevées. Ce webinaire illustre ainsi, une fois de plus, l'engagement constant du Bureau des COE auprès de l'UE à soutenir les CNO et les fédérations sportives dans le renforcement de leurs capacités sur les questions liées à l'UE.

71, Avenue de Cortenbergh, B-1000 Brussels
Tel.: 0032-2-738 03 20 | info@euoffice.eurolympic.org

Le Bureau des COE auprès de l'UE tient la réunion inaugurale de son Groupe de travail sur les affaires publiques

Le 19 octobre, le Bureau des COE auprès de l'UE a tenu la réunion inaugurale de son Groupe de travail sur les affaires publiques. Ce groupe de travail rassemble plus de 30 organisations sportives, parmi lesquelles des CNO, des fédérations et le CIO.

Le Groupe de travail vise à renforcer le dialogue, le partage des connaissances et la coopération au sein du Mouvement olympique européen. Il offre aux organisations partenaires une plateforme dédiée pour échanger leurs points de vue sur les évolutions pertinentes des politiques de l'UE, partager leurs expériences pratiques de dialogue avec les gouvernements nationaux et les institutions de l'UE, et identifier les défis et les opportunités communs.

En effet, le dialogue avec les gouvernements, les parlements et les institutions de l'UE joue un rôle important pour que le sport soit dûment reconnu dans les décisions politiques et budgétaires. Cet enjeu est d'autant plus pertinent dans le contexte des négociations en cours sur le prochain CFP 2028-2034 de l'UE, qui constitue l'une des évolutions politiques d'intérêt commun pour le Mouvement olympique européen.

Ainsi, en s'appuyant sur l'expertise variée et les réseaux institutionnels de ses membres, le Groupe de travail cherche à favoriser l'échange de bonnes pratiques, à renforcer les capacités en matière d'affaires publiques et à soutenir un dialogue mieux informé et plus coordonné avec les décideurs politiques aux niveaux national et européen.

Le Groupe de travail est ouvert aux organisations partenaires du Bureau des COE auprès de l'UE ainsi qu'aux CNO des États membres de l'UE, et continuera de se réunir régulièrement. Doté d'un programme flexible, défini par ses membres, le groupe de travail abordera les questions émergentes d'intérêt commun et contribuera à faire entendre une voix plus forte et plus cohérente du sport dans l'élaboration des politiques européennes.

Pour plus d'informations, veuillez contacter le Bureau des COE auprès de l'UE.

POUR EN SAVOIR PLUS

Bureau des COE auprès de l'UE - Contact

ÉVÉNEMENTS À VENIR

02 - 05 novembre 2026
APES: 19e Conseil de l'Europe Conférence des Ministres responsables du Sport (Monaco)

20 novembre 2026
Conseil "Éducation, jeunesse, culture et sport" (Culture et sport)

26 - 27 novembre 2026
Réunion extraordinaire du Conseil européen

71, Avenue de Cortenbergh, B-1000 Brussels
Tel.: 0032-2-738 03 20 | info@euoffice.eurolympic.org



EOC EU Office
71, Avenue de Cortenbergh
1000 Bruxelles, Belgique

+32 2 738 03 20

info@euoffice.eurolympic.org

www.euoffice.eurolympic.org

EUROPEAN OLYMPIC COMMITTEES | EU Office